

dessus de sa tête... mille pensées terrifiantes s'emparent alors de son âme.

Il court çà et là, s'éloigne de la route ; peine perdue : l'Hostie ne le quitte pas un instant et le suit partout. "C'en est fait, murmure-t-il, je suis découvert." Et il frissonne, silencieux. Sa conscience lui dit bien haut que la main vengeresse de Dieu s'abat sur lui.

Les passants qui, dès la pointe du jour, se rendaient à la ville, remarquèrent vite ce fait étonnant et se portèrent vers le voleur. Tous demeurèrent muets d'étonnement à la vue de cet homme tenant en ses mains un ciboire et, pleurant sur un tel sacrilège, ils se prosternèrent autour de cette nouvelle Exposition de la sainte Eucharistie.

L'évêque de Paris et l'abbé de Saint-Denis, avertis, ordonnèrent qu'une procession générale de pénitence irait chercher l'Hostie miraculeuse.

Le peuple répondit avec ardeur au désir de ses pontifes. De nombreux fidèles prirent part au cortège que suivaient l'évêque avec son clergé, et l'abbé avec ses moines, chantant des hymnes en l'honneur du Très Saint Sacrement. Dieu récompensa leur ferveur par un nouveau miracle : comme le clergé de Saint Gervais défilait à son tour dans la procession, l'hostie, qui était demeurée suspendue au lieu où le coupable avait été arrêté, se vint placer dans les mains du curé de cette paroisse qui l'avait consacrée. On vit que le ciel semblait lui en confier la garde, et l'évêque lui permit de conserver dans son église ce précieux trésor. Mais il ordonna qu'en mémoire du miracle, une messe serait chantée à perpétuité tous les vendredis dans l'église Saint Gervais ; et que tous les ans, on y ferait l'office du Saint Sacrement le 1er jour de Septembre, anniversaire du prodige. Une foule de pèlerins s'y rend encore chaque année le premier dimanche du même mois, jour auquel cet office a été transféré afin de permettre à tous d'y assister.

Apprenons de ce fait miraculeux quel respect nous devons ressentir pour le Saint Sacrement, et pour tout ce qui porte un reflet de la majesté du Dieu caché dans l'Hostie : les églises, les sacristies, les ornements et vases sacrés, le prêtre. Et soyons empressés à réparer, selon nos moyens, les irrévérences commises contre les personnes et les objets consacrés au culte eucharistique.

H. B. (D'après les chroniques de Saint Denis, Tom. XVII.)